

A Jablines, le 03 février 2023

CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022

Madame, Monsieur,

L'assemblée générale ordinaire 2022 du Comité Départemental de Voile 93 se tiendra le

Samedi 18 février 2023 à 10 heures

Base de Loisirs Départementale, 1 Promenade des Patis 77420 Champs sur Marne

*Nous vous rappelons que vous devez être en possession de votre licence FFVoile 2023
pour pouvoir voter.*

A l'Ordre du jour :

- ◆ 1) Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2021 du 26 mars 2022.
- ◆ 2) Présentation du rapport moral 2022 par le Président
- ◆ 3) Présentation du rapport d'activité 2022 par la Secrétaire
- ◆ 4) Présentation du bilan financier 2022 par le Trésorier
- ◆ 5) Rapport du Commissaire aux Comptes
- ◆ 6) Approbation des comptes et rapports
- ◆ 7) Présentation du projet d'activité 2023
- ◆ 8) Présentation du Budget prévisionnel 2023
- ◆ 9) Approbation du budget prévisionnel 2023
- ◆ 10) Renouvellement des membres du Conseil d'Administration si nécessaire.
- ◆ 11) Approbation du montant de la cotisation des clubs pour 2024.
- ◆ 12) Questions diverses

Vous trouverez ci-joint un formulaire de procuration pour le cas où, en tant que représentant de club, vous ne pourriez pas assister personnellement à l'assemblée générale du CDV93. Ce formulaire doit être retourné au CDV93 par mail flecerf@cdv93.com avant le 10 février.

A partir du 1 février, vous trouverez sur le site internet : <https://cdv93.fr/les-documents-administratifs/>

- ▶ Les documents statutaires
- Rapport moral 2022
- Rapport d'activité 2022
- Rapport financier 2022
- Rapport du Commissaire aux Comptes 2022
- Projet d'Activité 2023
- Projet de Budget 2023

Les questions écrites devront être adressées par mail avant le 10 février 2023.

Organisation technique de l'assemblée générale :

- ▶ L'Assemblée générale se déroulera en présentiel, néanmoins, vous aurez la possibilité de vous connecter par l'intermédiaire de Zoom pour suivre les débats et la présentation des documents.

Vous recevrez à cet effet, la veille, le 17 février, l'adresse (lien URL) de connexion pour la visioconférence Zoom.

Les votes seront faits à main levée ou à bulletin secret, le cas échéant.

Nous comptons sur votre présence ce jour-là. Un buffet sera organisé à l'issue de la réunion.

Merci de nous confirmer votre présence sur place ou en visioconférence avant le 10 février 2023.

Nous vous prions de croire, Madame, à l'expression de nos salutations nautiques les plus cordiales.



Le Président
Dominique MARLE